**CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Diffusion immédiate

***Le CHV engagé pour une mobilité plus durable***

À l’occasion du Conseil de surveillance du mercredi 19 mars, le Président du Conseil de surveillance Monsieur Armand AUDEGOND, le Directeur général Monsieur Nicolas SALVI et le Président de la Commission médicale d’établissement Dr Claude MEURISSE ont signé le Plan de Mobilité (PDM) 2024-2029. Cette signature marque une nouvelle étape dans la stratégie du CHV en matière de mobilité durable et d’amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail des professionnels.

**Valenciennes, le 27 mars 2025**

**Un levier au service des patients, des professionnels et du territoire**

31 % : c’est la baisse visée des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements domicile-travail grâce au PDM inscrit dans le Projet d’établissement *Interactions 2024-2029*.

Bien qu’il réponde à une obligation réglementaire, le PDM a été envisagé par le CHV comme un véritable outil d’amélioration globale des mobilités.

Chaque jour, 5 500 professionnels se mobilisent pour accueillir plus de 1 500 patients. L’établissement fait face à des contraintes logistiques croissantes : saturation des parkings, congestion des voiries aux heures de pointe, manque de fluidité dans les déplacements.

En agissant sur les mobilités, le CHV entend améliorer la qualité de vie et les conditions de travail pour ses professionnels ainsi que son empreinte environnementale.

Ce plan d’action s’inscrit également dans une dynamique plus large de transformation des mobilités à l’échelle du territoire.

**Une dynamique locale déjà bien engagée**

Le territoire est actuellement engagé dans plusieurs démarches complémentaires. Le Syndicat Intercommunal de Mobilité et d'Organisation Urbaine du Valenciennois (SIMOUV) travaille à l’actualisation du plan de mobilité territorial ; les agglomérations de Valenciennes Métropole et de la Porte du Hainaut mettent en œuvre leurs plans vélo ; et la Ville de Valenciennes a lancé début 2025 son schéma cyclable, accompagné d’une large enquête de concertation.

Dans ce contexte, le CHV affirme sa volonté de contribuer pleinement à ces transitions, en cohérence avec les ambitions collectives.

**Des pratiques déjà installées, un potentiel à consolider**

Le CHV se distingue d’ores et déjà par une forte proportion de cyclistes : un quart des *vélotaffeurs* du territoire sont des professionnels de l’établissement. Cette dynamique peut encore s’amplifier, puisque 40 % des agents vivent à moins de 30 minutes à vélo de l’établissement.

Par ailleurs, au moins 10 % des professionnels résident le long de la ligne TER Lille–Valenciennes, et plus de 30 % effectuent quotidiennement des trajets de plus de 30 minutes en voiture, les exposant à des coûts, de la fatigue et des désagréments que des solutions alternatives pourraient atténuer.

**Des actions concrètes déjà mises en place**

Plusieurs dispositifs sont déjà opérationnels pour accompagner les professionnels dans l’évolution de leurs habitudes de déplacement.

Le CHV prend en charge 75 % du coût des abonnements de transport en commun et propose une aide à l’achat de vélo ou de trottinette (100 € pour un achat d’occasion, 150 € pour un achat neuf), cumulable avec les aides des intercommunalités.

Le forfait mobilité durable permet quant à lui de percevoir une prime annuelle pouvant aller jusqu’à 300 €, en fonction des modes de déplacement choisis (vélo, trottinette ou covoiturage).

En février, un nouveau partenariat avec Transvilles a permis à tout professionnel de bénéficier d’un mois d’abonnement offert pour tester les déplacements en transports en commun.

Ces aides s’accompagnent d’une politique d’équipement ambitieuse : 150 nouveaux stationnements sécurisés pour vélos et trottinettes, 24 bornes de recharge pour véhicules électriques installées, et le prêt de vélos à assistance électrique à 20 agents chaque année. Enfin, la Ville de Valenciennes participe à la sécurisation des trajets, avec un itinéraire gare–hôpital en cours de jalonnement.

La réussite de ce plan repose sur la mobilisation de l’ensemble des professionnels, un suivi régulier avec les partenaires (Ville, agglomérations, Transvilles, SIMOUV), et une politique d’investissement ciblée, notamment en matière d’infrastructures.

**A propos du Centre Hospitalier de Valenciennes**

Fort d’un collectif de plus de 5500 professionnels investis, d’un budget de plus de 550 millions d’euros et d’une certification HAS « Haute qualité des soins », le Centre Hospitalier de Valenciennes est l’établissement de recours et de référence du Hainaut-Cambrésis à tous les âges de la vie. Résolument tourné vers l’avenir et ancré sur son territoire, le CHV accomplit ses missions de service public de santé en contribuant activement, en tant qu’hôpital support des Hôpitaux Hainaut-Cambrésis au développement de l’attractivité du Hainaut-Cambrésis et à la santé de presque 1 million d’habitants.

Notre raison d’être : « Permettre à tous d’accéder à des soins de haute qualité sur le territoire en alliant collectivement nos compétences et expertises au sein d’un hôpital qui favorise la prise de décision au plus près du terrain »

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter.

**Contact média**

Chloé Schuller-Bouquet

Attachée de communication

schullerbouquet-c@ch-valenciennes.fr

06 72 69 32 84

**Pour en savoir plus**

https://www.ch-valenciennes.fr